



Assemblée générale

Distr. limitée
10 mai 2002
Français
Original: anglais

Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable

Quatrième session

Bali (Indonésie), 27 mai-7 juin 2002

Point 1 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

État de la documentation de la session

Note du Secrétaire général**

On trouvera en annexe à la présente note la liste des documents dont la Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable sera saisie à sa première session, ainsi que leur état de préparation au 10 mai 2002.

* A/CONF.199/PC/15.

** Le document a été soumis tardivement aux services de conférence sans la note demandée par l'Assemblée générale au paragraphe 8 de sa résolution 53/208 B, dans lequel l'Assemblée a décidé que, en cas de soumission tardive d'un rapport, les raisons de ce retard seront indiquées dans une note explicative figurant dans le document.



Annexe

**Commission du développement durable constituée
en Comité préparatoire du Sommet mondial
pour le développement durable : état
de la documentation au 10 mai 2002**

<i>Titre ou description du document et cote</i>	<i>Date à laquelle le document est parvenu à la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social</i>	<i>Date à laquelle le document est parvenu au Service de la planification centrale et de la coordination</i>	<i>Date de parution effective ou prévue</i>
Rapport de la Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable sur sa troisième session (A/CONF.199/PC/14)			Paru
Ordre du jour provisoire annoté (A/CONF.199/PC/15)			Paru
Projet d'organisation des travaux (A/CONF.199/PC/15/Add.1/Rev.1)			Paru
Lettre datée du 18 mars 2002, adressée au Président de la Commission constituée en Comité préparatoire par le Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/CONF.199/PC/16)			Parue
Lettre datée du 5 avril 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/CONF.199/PC/17)			Parue
Note du Secrétaire général sur le dialogue multipartite de la quatrième session de la Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable (A/CONF.199/PC/18)			Parue
Note du Secrétaire général sur le document de concertation présenté par les femmes (A/CONF.199/PC/18/Add.1)			Parue
Note du Secrétaire général sur le document de concertation établi par les jeunes (A/CONF.199/PC/18/Add.2)			Parue
Note du Secrétaire général sur le document de concertation émanant des peuples autochtones (A/CONF.199/PC/18/Add.3)			Parue

<i>Titre ou description du document et cote</i>	<i>Date à laquelle le document est parvenu à la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social</i>	<i>Date à laquelle le document est parvenu au Service de la planification centrale et de la coordination</i>	<i>Date de parution effective ou prévue</i>
Note du Secrétaire général sur le document de concertation émanant des organisations non gouvernementales (A/CONF.199/PC/18/Add.4)	10 mai 2002		
Note du Secrétaire général sur le document de concertation émanant des autorités locales (A/CONF.199/PC/18/Add.5)			Parue
Note du Secrétaire général sur le document de concertation émanant des syndicats (A/CONF.199/PC/18/Add.6)			Parue
Note du Secrétaire général sur le document de concertation établi par le secteur des entreprises et de l'industrie (A/CONF.199/PC/18/Add.7)			Parue
Note du Secrétaire général sur le document de concertation émanant des milieux scientifiques et techniques (A/CONF.199/PC/18/Add.8)			Parue
Note du Secrétaire général sur le document de concertation émanant des organisations agricoles (A/CONF.199/PC/18/Add.9)			Parue
Note du Secrétaire général sur le document révisé établi par le Président (A/CONF.199/PC/L.1/Rev.1)	9 mai 2002		
Note du Secrétaire général sur le document relatif au cadre institutionnel du développement durable établi par la Vice-Présidente (A/CONF.199/PC/L.3)	9 mai 2002		